

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS AU PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par la greffière de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 25 mars 2024, le conseil a adopté le projet suivant :

Projet de résolution PPCMOI 165-02-2024 – projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) – lots 2 748 287, 2 748 291, 2 748 293, 2 748 649, 2 748 652, 2 749 366, 2 749 368, 2 862 027 et partie du lot 2 862 030 du cadastre du Québec – Vallée Rocanigan

L'objet de cette résolution vise à autoriser certains usages récréotouristiques sur les lots 2 748 287, 2 748 291, 2 748 293, 2 748 649, 2 748 652, 2 749 366, 2 749 368, 2 862 027 et une partie du lot 2 862 030 du cadastre du Québec situés dans les zones agroforestières AF-8613 et AF-8615 et la zone rurale et de villégiature RV-8616.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

15 avril 2024 à 18 heures,
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet PPCMOI 165-02-2024 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 3 avril 2024

Me Chantal Doucet
Greffière